



Gouvernement du Québec
La ministre responsable de la Solidarité sociale
et de l'Action communautaire

PAR COURRIEL

Québec le 23 avril 2026

Monsieur François Bonnardel
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition — Demande de financement massif récurrent à la mission
globale des organismes communautaires

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente lettre vise à répondre aux pétitions déposées le 25 mars 2026 à l'Assemblée nationale par la députée de Westmount—Saint-Louis, M^{me} Jennifer Maccarone, concernant le financement gouvernemental des organismes communautaires autonomes au Québec.

Je me permets d'abord de rappeler que notre gouvernement demeure sensible à la réalité et aux revendications des organismes communautaires. En effet, depuis 2001, le gouvernement du Québec s'est doté d'une Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. Cette politique reconnaît les organismes communautaires qui répondent à quatre critères, dont celui d'être un organisme à but non lucratif, ainsi que les organismes communautaires autonomes qui répondent à quatre critères supplémentaires.

Aussi, depuis 2022, et ce, pour une première fois, une ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire coordonne l'action gouvernementale en la matière. De plus, depuis 2018, nous avons maintenu et accru le soutien à la mission globale des organismes communautaires, notamment par le lancement du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027, le premier en 15 ans.

Il n'y a jamais eu d'investissement aussi massif en soutien à la mission globale en matière d'action communautaire, alors qu'il a presque doublé grâce aux actions de notre gouvernement.

2

Nous vous référons aux sections 4 et 5 de l'[État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2023-2024](#), dont les graphiques illustrent de façon éloquente l'importante croissance du financement aux organismes communautaires au cours des dernières années.

- Pour l'année 2023-2024, le gouvernement a consacré plus de 1,1 milliard de dollars au soutien à la mission globale des organismes communautaires au Québec. Cette somme est répartie entre 4 668 organismes, ce qui représente un soutien moyen de près de 250 000 \$ par organisme. Il s'agit d'une progression significative comparativement à mars 2018, alors que le soutien moyen était de près de 150 000 \$.
- Le gouvernement a accordé près de 2 milliards de dollars au secteur communautaire en 2023-2024 (tous modes de soutien financier confondus). Les prévisions pour 2026-2027 sont de 2,2 milliards de dollars.

Le dernier budget confirme également des sommes destinées au milieu communautaire pour poursuivre le travail.

Par ailleurs, nous n'avons pas seulement augmenté l'enveloppe disponible. En effet, depuis mars 2024, le rehaussement des seuils d'exigences en lien avec le niveau de vérifications comptables demandées pour les états financiers, dans le cadre de la reddition de comptes, a permis d'alléger le fardeau administratif et financier de plus de 2 000 organismes communautaires. Cet allègement peut représenter des économies d'environ 10 000 \$ annuellement par organisme.

Nous demeurons sensibles aux enjeux des organismes communautaires autonomes. C'est pourquoi le dernier budget annonce un engagement gouvernemental à élaborer un prochain plan d'action en action communautaire au courant de la prochaine année, et ce, « Afin d'assurer la prévisibilité du financement et de poursuivre le dialogue avec les partenaires du milieu ».

Enfin, je réitère que, grâce à nos actions, nous contribuons à stabiliser le soutien financier des organismes communautaires et à réduire leur fardeau administratif, afin qu'ils puissent consacrer davantage leurs ressources à leur mission première, soit d'aider les personnes et les communautés partout au Québec.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

La ministre responsable,



Chantal Rouleau